Je vous dirai d'abord que je suis très heureux de me retrouver parmi vous. D'une part, parce qu'il m'est toujours agréable de m'associer aux préoccupations du milieu des affaires – et je reconnais ici quelques-uns de mes anciens interlocuteurs au Tourisme et à la Petite entreprise – ensuite parce que l'on m'offre ainsi l'occasion de réaffirmer l'importance qu'accordent à l'expansion du commerce tant le gouvernement que le ministère des Affaires extérieures. Mes déplacements récents, à titre de ministre d'État aux Relations extérieures, m'ont confirmé que nos priorités sont les bonnes: le potentiel d'élargissement des débouchés extérieurs est réel et considérable pour les entreprises dynamiques, qui peuvent et savent offrir au meilleur prix des produits et services innovateurs.

Je suis de ceux qui estiment qu'il est téméraire de prétendre à d'importantes relations politiques bilatérales si elles ne s'accompagnent pas ou n'offrent pas la possibilité de s'appuyer sur de solides relations commerciales. Ce point de vue est en partie responsable de la décision prise par le gouvernement l'an dernier de réorganiser le ministère des Affaires extérieures. C'est sur la base de ce même constat que nous veillons, constamment, à ce que l'élaboration de notre politique étrangère réserve une place équilibrée à la promotion de nos intérêts économiques et commerciaux.

Considérant l'importance du commerce international pour l'économie du Canada, cet énoncé a quelque chose de tautologique. L'excédent qu'affiche notre commerce des marchandises reste l'un de nos rares motifs d'optimisme dans un contexte économique marqué jusqu'à tout récemment par la récession mondiale. Le commerce favorisant l'investissement et l'emploi, deux grandes priorités au Canada, je vous laisse imaginer quelle aurait pu être notre performance globale si ce secteur avait failli.